

COLLÈGE BORÉAL

École des Affaires et des
Services communautaires

Guide de programme
Cohorte 2022

Techniques de travail social
Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 50721
Code de programme au Collège Boréal – TSOC

Vision

Être le collège de langue française de premier choix reconnu pour la qualité,
l'accessibilité et la flexibilité de sa formation et de ses services.

Mission

Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Septembre 2022
(Révisé le 25 avril, 2022)

*basé sur cursus 2022, Automne 2022

TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL (programme de 2 ans)

Première année - Livraison face à face :
Sudbury, Toronto, Timmins et Windsor

Première année - Livraison hybride : Sudbury, Toronto, Windsor et Timmins

Deuxième année- Livraison hybride : Sudbury, Timmins, Toronto et Windsor

Conditions admission

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), l'équivalent ou le statut d'étudiant ou étudiante adulte.
- 2 crédits de français au cycle supérieur (niveau général ou avancé)

Possibilités d'emploi

Il existe une variété de possibilités dans le domaine des services sociaux et communautaires. Les principaux employeurs sont : les organismes de service social des trois niveaux gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral), les sociétés de l'aide à l'enfance et un nombre croissant d'organismes privés. Parmi les principaux : les établissements pour enfants, pour adolescentes et adolescents, pour les personnes ayant un handicap et les personnes touchées par la maladie mentale ainsi que les programmes de longue durée pour les personnes âgées. Les qualités suivantes sont recherchées de la part des employeurs : flexibilité, maturité, initiative, indépendance, diplomatie, ouverture par rapport à la diversité (les différences linguistiques, culturelles, religieuses, l'orientation sexuelle, etc.)

Particularités du programme

1. L'étudiante ou l'étudiant doit réussir tous les cours de la première année et posséder une moyenne cumulative d'au moins 2,0 pour entreprendre tous les cours de spécialisation qui ont des prérequis de l'étape 3.

Une note de «60%» (-C) est requise pour réussir les cours suivants: Introduction au travail social, Introduction à la relation d'aide, Processus de groupe, Politiques sociales, Éthique, Ressources Communautaires, Croissance et Développement de la personne, Techniques d'entrevue, Techniques d'intervention en travail social, Intervention familiale,

Intervention en santé mentale, Intervention personne âgée, Travail social communautaire, La diversité et inclusion : sensibilisation et pratique et Techniques d'observation et d'enregistrement.

3. L'étudiante ou l'étudiant doit aussi prévoir un surplus de 750 \$ pour les coûts des manuels et d'autres formations professionnelles.
4. Les formations ou les exigences suivantes sont **obligatoires** avant d'aller en stage. **Les exigences doivent être rencontrées AVANT la fin de l'étape 3.** Nous fournissons les formations suivantes : service à la clientèle, Codes des droits de la personne, Sensibilisation à la santé et sécurité au travail-travailleur, la Prévention de la violence et du harcèlement au travail et SIMDUT. L'étudiant doit assumer les coûts d'une formation en secourisme et en RCR en plus des coûts rattachés à la vérification du dossier judiciaire.

De plus une mise à jour du dossier d'immunisation est exigée pour certains milieux de stage. Il est fortement recommandé que cela soit fait avant le début de la troisième étape du programme.

Certains stages ont des exigences particulières telles que :

- un permis de conduire et accès à une voiture
- un cours d'intervention auprès de la personne suicidaire,
- quarts de travail variés
- La vérification du dossier judiciaire doit être faite lors de **l'étape 3 seulement**. L'étudiante ou l'étudiant est responsable d'assumer les coûts associés.

Description

Ce programme sert à former des techniciens et techniciennes en travail social; il répond aux exigences professionnelles reliées au champ d'application et aux normes d'exercice de ce domaine. Selon les normes de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (OTSTTSO), le champ d'application de la profession comprend la mesure, le traitement et l'évaluation des problèmes individuels, interpersonnels et sociaux selon des compétences, des interventions et des stratégies visant à aider les individus, les dyades, les familles, les groupes, les organismes et les communautés à fonctionner du mieux possible, sur le plan social. Les méthodes d'enseignement visent à amener l'étudiant ou l'étudiante à s'interroger sur ses valeurs et croyances et à harmoniser sa vie personnelle et sa vie professionnelle pour ainsi mieux représenter la profession dans laquelle chacun s'engage.

TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL (programme de 2 ans)

Personnes-ressources :

Sudbury :

Jean Cotnoir

Doyen

École des Affaires et Services communautaires

(705) 560-6673 poste 4320

jean.cotnoir@collegeboreal.ca

Sylvie Martelli, poste 3331

Coordonnatrice

Sylvie.martelli@collegeboreal.ca

Lise Ross-Lalande, poste 3320

Professeure

lise.ross-lalande@collegeboreal.ca

Hearst et Kapuskasing :

Michelle Lebel

Directrice – Kapuskasing

(705)337-6673 poste 5406

Michelle.lebel@collegeboreal.ca

Nipissing :

Rachel Quesnel

Directrice -Nipissing

(705)753-5420

rachel.quesnel@collegeboreal.ca

Timmins :

Directrice – Timmins

Mélanie Dufresne

(705)267-5850 poste 5529

Melanie.dufresnes@collegeboreal.ca

Michelle Mailloux Gestionnaire postsecondaires, par intérim

705-267-5850, poste 5532

Michelle.Mailloux@collegeboreal.ca

Toronto :

Gilles Marchildon

Directeur – Toronto

(800) 361-6673, poste 5106

gilles.marchildon@collegeboreal.ca

Dajena Kumbaro

Gestionnaire-Programmes postsecondaires

(800) 361-6673, poste 5170

Dajena.Kumbaro@collegeboreal.ca

Ali Liénaux

(800) 361-6673 poste 5183

Professeur

ali.lienaux@collegeboreal.ca

Windsor :

Frédéric Boulanger

Directeur – Windsor

(519) 253-1525 poste 7606

frederic.boulanger@collegeboreal.ca

Jessica Tracey

Gestionnaire-Programmes postsecondaires

tél. 519-948-6019, 7624

Windsor ON

Julie.Edwards@collegeboreal.ca

Normes pour le programme : Techniques de travail social

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Techniques de travail social (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. établir des relations professionnelles et interpersonnelles fondées sur le respect et la collaboration qui sont conformes aux normes professionnelles, juridiques et déontologiques et en rapport avec le domaine des techniques de travail social;
2. consigner les renseignements avec exactitude et communiquer efficacement sous forme écrite, électronique, verbale ou non verbale, conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée et à l'accès à l'information, de même qu'aux normes de la profession et du milieu de travail;
3. intégrer un cadre de pratique au sein d'un continuum de prestations de services répondant ainsi aux besoins des personnes, des groupes, des familles et des communautés aux niveaux *micro*, *méso*, *macro** et global, et travailler avec eux pour atteindre leurs objectifs;
4. planifier et mettre en oeuvre des programmes et des services accessibles et adaptés, tout en tenant compte des divers besoins et expériences des personnes, des groupes, des familles et des communautés, et en satisfaisant ces besoins;
5. examiner les répercussions de la politique sociale, des lois et des systèmes politique, social, historique et économique sur les personnes, les communautés et la prestation des services;
6. élaborer des stratégies et des approches qui soutiennent le *client**, les groupes, les familles et les communautés dans le renforcement des capacités d'autonomie sociale des usagers tout en favorisant leur dignité et leur estime de soi;
7. adopter une pratique *anti-oppressive** axée sur les forces de la personne* en tenant compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes, des groupes, des familles et des communautés au moment de répondre aux besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables afin d'agir en tant qu'allié et défenseur;
8. élaborer des stratégies et des approches en vue de favoriser et de maintenir la prise en charge de la santé personnelle à l'échelle globale en tant que membre d'une profession reliée aux services sociaux;
9. travailler avec les personnes, les groupes, les familles et les communautés afin d'assurer que les stratégies des prestataires de services favorisent la justice sociale et économique, et dénoncent les abus de pouvoir, la discrimination, le harcèlement et la violence sexuelle auprès des *clients**, des collègues et des communautés;
10. développer la capacité à travailler avec les personnes, familles, groupes et communautés autochtones tout en respectant leurs droits inhérents à l'*autodétermination**, ainsi que cerner les obstacles systémiques qui produisent des effets néfastes, et travailler à éliminer ces obstacles en établissant des interventions appropriées à l'aide de démarches telles que des *pratiques sensibles aux traumatismes**.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Première année - Sudbury -Timmins – Toronto - Windsor

Session d'automne – première étape – 14 semaines

Titres	Codes	Heures/sem.	Conditions préalables
<i>Preparatory English for Professional Communication</i>	ENG1008	0	Test de compétences
Français I	FRA1005	3	Aucune
**Stratégies réussir à son plein potentiel	RAE1044	3	Aucune
***Éthique	TRS1007	2	Aucune
***Ressources Communautaires	TRS1021	2	Aucune
*** Introduction au travail social	TRS1000	3	Aucune
*** Introduction à la relation d'aide	TRS1008	4	Aucune
*** Politiques sociales	TRS1025	3	Aucune
Total	20 heures par semaine		

Session d'hiver - deuxième étape – 14 semaines

Titres	Codes	Heures/sem.	Conditions préalables
** <i>Preparatory English for Professional Communications</i>	ENG1009	3	Accu placer
*** Croissance et développement de la personne	TRS1022	3	Aucune
**** Processus de groupe	TRS1024	4	Aucun
*** Techniques d'entrevue	TRS1026	4	Introduction à la relation d'aide (TRS1008)
***Travail Social Communautaire	TRS1029	2	Aucune
***La diversité et inclusion : Sensibilisation et pratique	TRS1030	3	Aucune
*Formation Générale au choix	GENXXXX	3	Aucune
Total	22 heures par semaine		

* la liste des cours de formation générale au choix sera disponible lors de l'inscription et peut varier d'un campus à l'autre

** cours de formation générale intégrée

*** cours de spécialisation pour lesquels une note de «60%» est requise

Deuxième année

Session d'automne - troisième étape – 14 semaines

Titre du cours	Code	Heures	Conditions préalables
*** Techniques d'observation et d'enregistrement en TS	TRS1009	3	Aucune
*** Séminaire de préparation de stage	TRS1018	2	Tous les cours de spécialisation des étapes 1, 2.
*** Intervention familiale	TRS1019	4	Aucun
*** Techniques d'intervention en travail social	TRS1020	4	TRS1008 Intro à la relation d'aide et TRS1026 Tech d'entrevue
*** Intervention personne âgée	TRS 1027	3	Aucune
*** Intervention en santé mentale	TRS 1028	4	Aucune
Total d'heures pour l'étape 3	20 heures par semaine		

Une note minimale de «60%» (-C) est requise pour obtenir une note de passage pour tous les cours de spécialisation de l'étape 3.

Deuxième année

Session d'hiver - quatrième étape – 14 semaines

Titre du cours	Code	Heures	Conditions préalables
Stage de formation - Travail social	STG1020	35-40, selon les exigences du milieu	Tous les cours de spécialisation des étapes 1, 2, 3 et une moyenne cumulative de 2,0
Total	Entre 490-525 heures – dépendant des quarts de travail de l'organisme (14 semaines de stage)		

Tous les cours des 3^e et 4^e étapes sont des cours de spécialisation en Techniques de Travail social. Les cours de la 4^e étape seront évalués sur la base de réussite / échec.

Descriptions de cours :

Étape 1 - Automne 2022 - 1re année

Français I (FRA1005)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées à la vie personnelle ou professionnelle de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais des activités d'apprentissage écrites et orales, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication verbale et écrite.

Stratégies réussir à son plein potentiel (RAE1044)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de développer de bonnes méthodes de travail, de développer son autonomie et d'acquérir des stratégies pour mieux réussir sur le plan personnel et professionnel. Les activités d'apprentissage visent l'intégration des compétences au plan cognitif, métacognitif et motivationnel. L'étudiante ou l'étudiant est également initié aux notions de base du fonctionnement cognitif du cerveau et de la mémoire et de la pensée critique. À la fin du cours, elle ou il est en mesure d'apprécier la responsabilité et l'influence qu'elle ou il possède à l'égard de sa réussite scolaire.

Éthique (TRS1007)

Ce cours permet à l'étudiante et l'étudiant d'acquérir des notions sur l'éthique dans le domaine du travail social et à les sensibiliser aux obligations professionnelles, aux exigences et aux particularités de la profession de Techniques de travail social. On explore les concepts des intuitions morales et l'importance de la cohérence quand on désire prendre une décision éthique. Par la suite, l'étudiante et l'étudiant font l'analyse de cas afin de proposer des stratégies pour gérer un dilemme éthique en mettant en application ses compétences de résolution de problème et de pensée critique, en respectant le *Code de déontologie* et les *normes de l'exercice*.

Ressources Communautaires (TRS1021)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de se familiariser avec les agences et les organismes qui sont responsables de servir la communauté ainsi que de reconnaître les lacunes et les forces qui existent dans le système social. En tant qu'intervenant, il est aussi nécessaire de comprendre le protocole et les politiques en vigueur pour pouvoir développer et établir son réseau, formel et informel, afin de mieux répondre aux besoins d'une clientèle ou de la population.

Introduction au travail social (TRS1000)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur l'évolution de la profession, les sciences qui ont influencé la profession et les fondements du travail social. La sensibilisation aux différentes approches permet aux étudiants et étudiantes de mieux comprendre comment intervenir auprès du client selon une démarche structurée.

Introduction à la relation d'aide (TRS1008)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant, dans un premier temps, à mieux se connaître dans le but de favoriser une relation d'aide saine pour ensuite intégrer les compétences indispensables à l'aidant professionnel. Les techniques de base relatives à l'entrevue d'accueil seront également explorées.

Politiques sociales (TRS1025)

Ce cours permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir une connaissance des trois paliers gouvernementaux ainsi que les responsabilités découlant de chacun. On examine les programmes sociaux mis en place pour assurer que les besoins des populations vulnérables et marginalisées soient comblés en tenant compte des déterminants de la santé.

Formation générale au choix – Les sélections de ces cours varient d'étapes en étape et vous sélectionnez un cours à l'inscription.

Étape 2 - Hiver 2023 – 1ère année

English in the Workplace (ENG1009)

ENG1009 is designed for students who will be employed in a predominantly oral-communication-based workplace. Activities in this course will focus on role-playing professional scenarios with employers, colleagues and clients. Telephone conversations will also be evaluated, further developing students' spoken language skills. Reading texts, like industry policies on maintaining a safe work environment, and written tasks, such as completing claim reports and preparing a cover letter and resume, will provide students the necessary skills for future success.

Croissance et développement de la personne (TRS1022)

Ce cours amène l'étudiante et l'étudiant à pouvoir proposer des interventions permettant d'adresser des défis propres aux divers stades du développement humain. Pour ainsi faire, on traite des différentes étapes de la croissance depuis la conception jusqu'à la fin de l'âge adulte. On accorde une attention particulière au développement sur les plans physique, cognitif, affectif et social.

Processus de groupe (TRS1024)

Ce cours permet à l'étudiant et à l'étudiante de développer des habiletés de planification et d'animation de groupe. Il et elles apprendront à développer un groupe en analysant les besoins et expériences de la clientèle pour ensuite animer une intervention en appliquant, de façon professionnelle, les principes de la dynamique de groupe.

Travail social communautaire (TRS1029)

Ce cours permet à l'étudiant ou à l'étudiante de se familiariser avec les concepts liés aux pratiques de travail social communautaire, avec un accent sur le développement communautaire et la promotion d'action sociale comme agent de changement. Les étudiants développeront des techniques pratiques dans l'intervention communautaire basée sur l'étude des besoins de diverses populations. De plus, ils auront l'opportunité d'appliquer les notions théoriques à un projet collectif visant un changement social.

La diversité et l'inclusion : Sensibilisation et pratique (TRS1030)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser avec les concepts de la diversité et d'explorer les besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables au Canada. Les étudiants apprendront à planifier des stratégies selon une pratique anti-oppressive et qui tiennent compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes, des familles, des groupes ou communautés. De plus, les étudiants reconnaîtront leur rôle à titre d'allié et défenseur dans l'aiguillage des clients vers des services qui répondent à leurs besoins et assurent l'équité sociale.

Techniques d'entrevue (TRS1026)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de poursuivre son cheminement et d'améliorer ses compétences en intervention dans la relation d'aide. L'étudiante ou l'étudiant appliquera diverses techniques d'entrevue selon les besoins du client afin d'établir un climat de confiance et faire avancer l'intervention. De plus, elle ou il mettra en pratique les outils relatifs à la thérapie brève centrée sur la solution. Compte tenu de l'importance de la pratique réflexive et du travail d'équipe pour atteindre les objectifs du client et de soi-même, une attention sera portée également sur la capacité de collaborer et d'agir à titre de mentor.

Étape 3 - Automne 2023 - 2e année

Techniques d'observation et d'enregistrement en TS (TRS1009)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de développer des méthodes d'observation et des techniques d'enregistrement afin d'assurer une continuité et une qualité de services à la clientèle dans les deux langues officielles, le français et l'anglais. L'étudiante ou l'étudiant développe son sens d'observation pour rédiger un rapport confidentiel, objectif, à jour et exact au sujet des clients. Il ou elle doit être familier avec les exigences du code de déontologie et les normes d'exercice en ce qui se rapporte à la tenue de dossiers dans le domaine.

Séminaire de préparation de stage en travail social (TRS1018)

Le séminaire de préparation au stage est le pivot pour planifier, organiser et s'aiguiller vers le milieu du stage. De plus, les ateliers et les exercices pratiques fournissent des renseignements utiles et permettent à l'étudiante et à l'étudiant de continuer son cheminement personnel avant d'entreprendre son stage.

Intervention familiale (TRS1019)

La technicienne ou le technicien en travail social doit parfois aider les individus à traverser des circonstances familiales difficiles. Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'évaluer la dynamique familiale et la situation des familles à risque afin de mieux comprendre son fonctionnement. Des défis, entre autres, relatifs à la santé, à la violence, aux structures familiales diversifiées seront abordés afin d'amener les étudiants à pouvoir établir un plan potentiel et aiguiller la famille aux ressources pertinentes.

Techniques d'intervention en travail social (TRS1020)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir les notions d'intervention en relation d'aide en développant les connaissances et les habiletés relatives à la thérapie cognitivo-comportementale. Par la suite, l'étudiante ou l'étudiant apprendra comment faire des interventions avec un client en situation de crise dans le but de restaurer l'équilibre.

Intervention personne âgée (TRS1027)

Ce cours amène l'étudiante et l'étudiant à évaluer le bien-être d'une personne âgée en considérant l'influence des variables familiales, socioéconomiques, spirituelles, culturelles, politiques et psychologiques sur le processus du vieillissement et à comprendre leur impact sur les conditions et la qualité de vie. De plus, l'étudiant et l'étudiante apprennent à planifier des interventions pertinentes qui permettent d'adresser les défis identifiés afin de maintenir les capacités de cette clientèle sur le plan physique, cognitif, affectif ou social.

Intervention en santé mentale (TRS1028)

Ce cours initie les étudiants au domaine de la santé mentale. On explore les principales conditions psychiatriques, leurs symptômes et facteurs de risques. De plus, divers modèles et méthodes d'intervention préconisées pour appuyer les individus qui en souffrent seront à l'étude. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de travailler auprès de clients en collaboration avec d'autres professionnels selon une approche interdisciplinaire.

Étape 4 - hiver 2024 – 2e année

Stage de formation en travail social (STG1020)

Le stage sert à préparer l'étudiante ou l'étudiant à l'exercice de sa profession. Pour ce faire, il offre un encadrement dans lequel on peut mettre en pratique les diverses théories et techniques d'intervention étudiées dans le cadre du programme. Afin d'offrir une structure qui favorise l'apprentissage, le stage est supervisé à la fois par un membre du personnel de l'organisme et un professeur du programme de Techniques de travail social.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des Affaires et Services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal. <https://www.collegeboreal.ca/guideboreal>

ABSENTÉISME

- **La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.
- **En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**
 - **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
 - **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
 - **de s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
 - **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignées ou manquées lors de son absence**
- **En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :**
 - aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours
 - dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

- **En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée,** l'étudiante ou l'étudiant recevra un avis d'absence :
 - ◆ Absence à **10%** des heures totales d'un cours :
 1. l'étudiante ou l'étudiant recevra une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique.
 - ◆ Absence de **20%** ou plus des heures totales d'un cours :
 2. l'étudiante ou l'étudiant recevra une 2e et dernière notification écrite. Elle ou il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur,** l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant. L'étudiante ou

l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE et TRICHERIE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
- devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

Caractéristiques propres au programme

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations).

En plus des ententes entre établissements déjà établis, le diplôme collégial de 2 ans est reconnu dans plusieurs universités de l'Ontario. La reconnaissance d'un minimum de 30 crédits est généralement accordée. Consulte le site https://www.ontransfer.ca/index_fr.php pour explorer les possibilités qui correspondent à tes besoins.

NOTE :

Cette information reflète la liste des ententes d'articulation actives pour votre programme en date du 13/05/2019. Des modifications pourraient y avoir été apportées. Veuillez consulter le site web du Collège Boréal à <http://www.collegeboreal.ca/fr/?s=articulation> pour en obtenir la dernière mise à jour.

* Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à transfert@collegeboreal.ca.